



A Clos-Fontaine, le 18 octobre 2016

*Lettre à destination des agriculteurs d'Île-de-France,*

Madame, Monsieur, cher(e) collègue,

Dans le cadre de l'aide aux semences allouée par la région Île-de-France, nous souhaitons vous informer du dispositif mis en place et de la démarche à adopter afin de demander l'aide aux semences de ferme.

A l'heure actuelle, nous ne savons pas encore à quel montant sera subventionné le triage des semences de ferme, ni même comment cette aide sera mise en place. Le texte officiel n'étant pas encore publié, nous prenons les devants afin de pouvoir vous accompagner dans cette démarche et montrer au Conseil Régional que nous sommes nombreux à utiliser des semences de ferme.

Nous vous proposons une déclaration sur l'honneur type (jointe à ce courrier) à remplir avec les informations de votre exploitation et le nombre de quintaux de semences de ferme que vous avez trié ou fait trier.

Afin de permettre le suivi de vos demandes, nous vous incitons donc à compléter cette déclaration et à l'envoyer en deux exemplaires **avant le 15/11/2016** :

- à la **Chambre d'Agriculture de votre département** (*Déclaration + RIB*)
- **ET** à la **Coordination Nationale pour la Défense des Semences Fermières (CNDSF)**,  
Maison des associations - 79 bis avenue Gallieni - 93170 Bagnolet : (*Déclaration*)

Le rassemblement de vos demandes auprès de la CNDSF permettra d'évaluer l'utilisation des semences fermières en Île-de-France et de prouver que ces demandes ont réellement été faites. De cette manière, le CNDSF pourra faire remonter le bilan auprès du Conseil Régional et réclamer si besoin est à ce que les aides soient versées.

Ces attestations sur l'honneur pourront être vérifiées par les dossiers PAC de votre exploitation au printemps 2017. Cela permettra de justifier que les semences sont bien utilisées sur le territoire de l'Île-de-France.

N'hésitez pas à contactez notre animatrice, Adeline, si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'informations spécifiques.

**Patrick Clogenson**  
Président CR IDF  
Président CR 77

**Pascal Lepère**  
Président CRCP

Retrouvez très prochainement ces informations et les documents à télécharger sur les sites de la CNDSF (<http://www.semences-fermieres.org/>) et de la CR (<http://www.coordinationrurale.fr/ile-de-france/>).